ITINERAIRE DE LA VISITE EPISCOPALE DE 1877.

1.—S. Philippe de Néri,	*Lundi*,	4	et	5	juin.
2.—N. D. Du Mont Carmel,		5	"	6	"
3.—S. Pascal,		6, 7	"	8	"
4.—Ste. Hélène,		8	"	9	"
5.—S. Alexandre,	*Samedi*,	9	"	10	"
6.—S. Eleuthère de Pohenegamook, (*a*)		10	"	11	"
7.—S. Antonin,		12	"	13	"
8.—S. Patrice de la R. du Loup,		13	"	14	"
9.—N. D. du Portage,		14	"	15	"
10.—S. André,		15	"	16	"
11.—S. Louis de Kamouraska,		16	"	17	"
12.—S. Denis, (*b*)	*Dim.*	17	"	18	"
13.—S. Pacôme,		18	"	19	"
14.—S. Onésime,		19	"	20	"
15—Ste Anne,		20, 21	"	22	"
16—S. Roch,		22	"	23	"
17.—Ste. Louise,		23	"	24	"
18—Ste. Perpétue,	*Dim.*	24	"	25	"
19.—S. Pamphile, (*c*)		25	"	26	"
20.—S. Benoit du Lac Noir,		27			"
21.—S. Aubert,		27	"	28	"
22.—S. Jean Port Joli,		28	"	29	"
23.—N. D. de l'Islet et S. Eugène,		29, 30	"	1	juillet.
24.—S. Cyrille,	*Dim.*	1	"	2	"
25.—Cap S. Ignace,		2, 3	"	4	"
26.—S. Antoine de l'Ile aux Grues,		4	"	5	"
27.—S. Thomas,		5, 6	"	7	"
28.—S. Pierre,		7	"	8	"
29.—S. François,	*Dim.*	8	"	9	"
30.—N. D. de Berthier,		9	"	10	"
31.—S. Valier,		10	"	11	"
32.—S. Raphaël,		11, 12	"	13	"
33—S. Michel,		13	"	14	"
34.—S. Etienne de Beaumont (*d*)		14	"	15	"
35.—Ste. Pétronille,	*Lundi*,	16	"	17	"
36.—S. Pierre d'Orléans,		17	"	18	"
37.—Ste. Famille "		18	"	19	"
38.—S. François "		19	"	20	"
39.—S. Jean "		20	"	21	"
40.—S. Laurent,	*Samedi*,	21	"	22	"

NOTES.

I. Voir les notes à la suite du mandement du 2 Février 1875, pour la seconde visite pastorale, et le décret VIII du second Concile de Québec.

II. Le prêtre qui doit précéder l'Archevêque et prêcher la retraite préparatoire aux confirmands, arrivera dans chaque paroisse 48 heures avant le Prélat Tous les confirmands devront être rendus à l'église pour la première instruction qui aura lieu à 4.h. de l'après midi. On leur indiquera l'heure des autres exercices de la retraite, dont le programme sera à peu près comme suit :

Premier jour.—A 4 h. P. M. Instruction sur la retraite. Prière et Chapelet.

Second jour.—A 8 h ou 9h. A. M. Instruction sur l'examen de conscience, la confession, la contrition. Confessions commencées, si c'est nécessaire.

A 1 h. P. M. Visite du S. Sacrement. chapelet, instruction qui résume celle du matin, et traite ensuite du salut. Confessions.

Troisième jour.—A 8 h. ou 9 h. A. M. Confessions, instruction sur la confirmation, sur les dispositions qu'elle exige ; explication des cèremonies ; exercice.

On finit par la distribution des billets qui doivent renfermer les noms de baptême et de famille, et être signés du curé ou du vicaire. Quand ces billets sont distribués trop longtemps d'avance, les enfants les perdent et sont moins fidèles à assister à la retraite. Les noms des confirmés doivent être enrégistrés après la visite, dans un cahier destiné à demeurer dans les archives de la paroisse.

III. Les confirmands doivent tous avoir eté examinés sur le catéchisme avant la retraite, parceque l'expérience démontre qu'il n'y a pas assez de temps pour cet examen durant la retraite.

IV. Chaque curé fera transporter ce prêtre dans la paroisse où celui-ci doit aller rendre le même service. Si la visite ne doit durer qu'une journée, le prêtre part avant l'arrivée de l'Archevêque, de manièrè à être rendu à son poste avant 4 heures après midi. Dans les paroisses où la visite dure deux jours, le prêtre part le lendemain de l'arrivée de l'Archevêque.

(*a*) Le 11, coucher à St. Alexandre ; le 12, départ à 9 h. A. M. pour St. Antonin, où l'entrée solennelle se fera à 2 h. P. M.

(*b*) La visite de la Rivière Ouelle aura lieu plus tard.

(*c*) Le 26, coucher à Ste. Perpétue ; le 27, départ à 7 h. A. M. pour S. Benoit, où la visite s'ouvrira à 9 h. : on arrivera à S. Aubert vers 3. h. P. M.

(*d*) Le 15, coucher à Quebec ; départ le 16, à 11½ A. M. pour Ste. Pétronille, où l'entrée solennelle aura lieu à 2 h. P. M.